

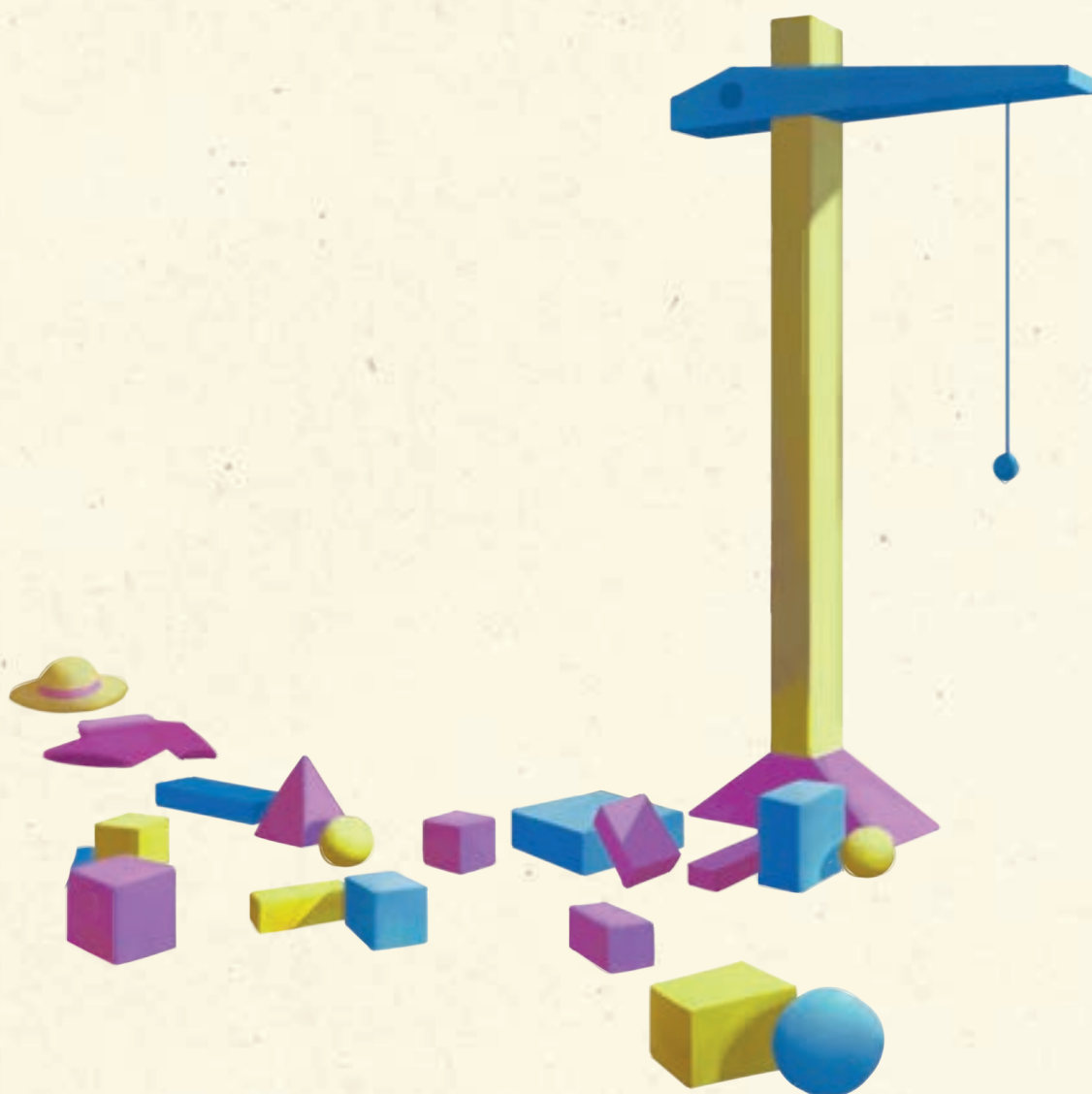


CHARTRE

Les crèches bruxelloises
s'engagent pour
l'égalité fille-garçon



BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



Les crèches bruxelloises s'engagent pour l'égalité fille-garçon

La Cellule Égalité des Chances de Bruxelles Pouvoirs locaux (BPL) a pour mission d'encourager les communes bruxelloises à mettre en œuvre des politiques concrètes en matière d'égalité.

Ces politiques s'articulent autour de plusieurs axes :

- L'égalité entre les femmes et les hommes ;
- L'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- La lutte contre les discriminations à l'égard des personnes LGBTQIA+ ;
- La lutte contre le racisme.

Le tout dans une perspective intersectionnelle, essentielle pour saisir la complexité des discriminations vécues.

Concrètement, la cellule propose aux communes des formations spécialisées, organise des événements (colloques, conférences), facilite la mise en réseau entre communes et le partage d'expériences, et conçoit des outils concrets pour soutenir leurs démarches.

En matière d'égalité entre femmes et hommes, notre objectif est que chaque commune intègre une attention au genre dans toutes ses politiques locales. C'est dans cette optique qu'a été élaborée la présente charte : un outil à destination des professionnelles de la petite enfance, pour encourager l'égalité filles-garçons dès le plus jeune âge.

« Les garçons, sont un peu bruts, ils ont besoin de se défouler. »

« Les filles sont plus sages et soigneuses. »

Ces phrases, apparemment anodines, sont encore fréquemment entendues dans les crèches. Pourtant, elles véhiculent des stéréotypes de genre puissants, qui participent à la reproduction des inégalités entre femmes et hommes dans notre société.

Dès la naissance — voire avant —, les enfants sont confrontés à des attentes sociales liées à leur sexe.

Peu à peu, ces attentes influencent leur développement : certains comportements sont encouragés chez les filles, d'autres chez les garçons, certains jeux sont jugés « appropriés », d'autres non, certaines émotions sont valorisées, d'autres tolérées... Ces mécanismes insidieux façonnent des trajectoires différenciées.

De nombreuses études montrent que les interactions entre adultes et enfants en bas âge sont marquées par ces stéréotypes. Sans s'en rendre compte, les professionnelles comme les parents contribuent à renforcer des normes de genre, en croyant pourtant agir avec bienveillance.

Cette charte vise à lutter contre les inégalités filles-garçons dans les crèches, en sensibilisant aux stéréotypes présents dans les pratiques quotidiennes. C'est aussi un engagement concret de la crèche qui s'en empare : faire de l'égalité de genre une priorité éducative, en agissant à la fois auprès des enfants, des familles et des professionnelles.

Fruit d'un travail collaboratif mené sur plusieurs mois sous l'égide de la Cellule Égalité des Chances, cette charte a été conçue avec le concours d'un groupe de travail réunissant des psychopédagogues des services crèches et des responsables égalité des chances de plusieurs communes bruxelloises et l'asbl les CEMÉA. Elle bénéficie d'illustrations réalisées par Elise Léonard.

Nous remercions chaleureusement les communes d'Anderlecht, Bruxelles-Ville, Evere, Etterbeek, Ixelles et Woluwe-Saint-Lambert ainsi que les CEMÉA et Elise Léonard pour leur engagement et leur contribution à cette démarche.

J'espère que cette charte trouvera pleinement sa place dans les projets d'établissement des crèches bruxelloises, qu'elle s'affichera sur leurs murs, et qu'elle contribuera à mobiliser durablement les professionnelles de la petite enfance pour construire ensemble un monde plus égalitaire.

Rochdi Khabazi

Directeur général de Bruxelles Pouvoirs locaux

**Nous gérons l'agressivité
exprimée par l'enfant
de la même manière
peu importe son sexe.**



**Nous apprenons
le consentement aux enfants
et le respectons au sein de la crèche.**



**Nous encourageons l'expression
de toutes les émotions chez tous les enfants
et les accompagnons de la même manière, peu importe leur sexe.**

**Nous transmettons
la même information
aux mères et
aux pères.**

**Nous invitons les enfants,
peu importe leur sexe,
à utiliser
tout type de jouets
et à pratiquer
tout type d'activité.**



**Nous utilisons des discours non-sexistes
et corrigeons les discours sexistes
que peuvent avoir les enfants.**

**Nous soutenons
nos collègues masculins
dans l'exercice
de leur fonction
au sein de l'équipe
et vis-à-vis des familles.**



**Nous ne portons pas de jugement
sur les vêtements, accessoires et déguisements
portés par les enfants.**



**Nous ne sexualisons pas les enfants
et leurs relations,
ce ne sont pas des adultes.**

**Nous choisissons
des supports
pédagogiques
(livres, chansons, comptines, etc.)
sans stéréotypes
sexistes.**



Nous n'utilisons pas
de surnoms liés au sexe de l'enfant.



**Nous veillons à une occupation équitable
des différents espaces
par chaque enfant.**

**Nous privilégions
une diversité
de couleurs et considérons
que les couleurs
ne sont pas liées
à un sexe en particulier.**



**Nous accompagnons les enfants
de la même manière
dans tous les domaines
de leur développement : moteur, psychomoteur,
affectif, relationnel, cognitif.**

Une initiative de Bruxelles Pouvoirs locaux

Service public régional de Bruxelles

Coordination

Bruxelles Pouvoirs locaux - Direction des Subventions et de l'Égalité

Illustrations

Elise Leonard

Mise en page

Bruxelles Synergie – Direction de la communication

Traduction

Bruxelles Synergie – Cellule Traduction

Éditeur responsable

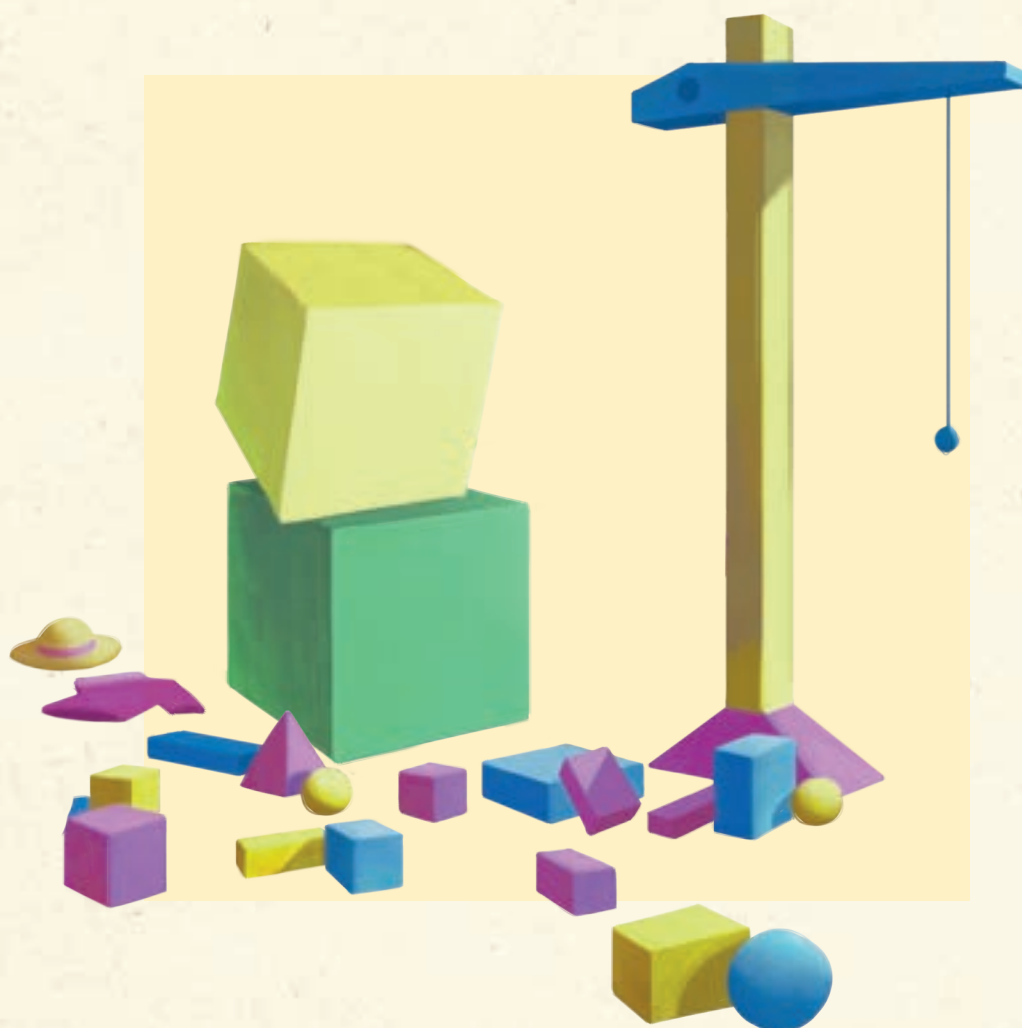
Rochdi Khabazi,
Directeur général de Bruxelles Pouvoirs locaux

Contact

Bruxelles Pouvoirs locaux
Place Saint-Lazare 2
1035 Bruxelles

pouvoirs-locaux@sprb.brussels

Dépôt légal : 2026/14.404/01



BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Bruxelles Pouvoirs locaux
Place Saint-Lazare 2
1035 Bruxelles

© Service public régional de Bruxelles - 2026 - Tous droits réservés

Plus d'information

